

UN MALAISE QUI S'INSTALLE

SERVICE ACHATS : depuis plusieurs mois nous assistons à des démissions multiples, une hausse réelle des RPS.... un malaise profond semble s'installer chez les salariés du secteur achats et, une énième réorganisation pointe son nez.

La CFE-CGC le demande :

- Quand ces salariés vont ils pouvoir travailler sereinement sur leur cœur de métier, apporter de la valeur aux Programmes ?
- Quand ces salariés auront-ils à disposition des outils performants ?

Au-delà de ces considérations, la CFE-CGC constate que la culture de l'autonomie, de la responsabilisation et de l'action n'est plus au goût du jour. Ce triptyque phare de notre culture est devenu l'exclusivité du management, reléguant ainsi le rôle du salarié engagé à celui de simple exécutant.

Résultats : perte de sens, démotivation et désintérêt du métier, craintes des prescripteurs, fuite des salariés (mobilités et démissions), RPS, tension de l'activité dans un contexte difficile où les priorités sur le civil et le militaire semblent secondaires.

Quel triste constat ! La CFE-CGC le demande : il faut revoir la copie avant qu'il ne soit trop tard ! Car ce ne sont pas les infrastructures du projet GAIA qui résoudront ces types de problèmes...même si elles seront bienvenues après plus de 15 mois de travail dans des ALGECO (livraison prévue fin 2023)

Notons enfin que la dernière enquête stress et ses résultats catastrophiques démontre que le malaise est très étendu...nous y reviendrons.

LE CHIFFRE : 3,5%

Soit le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés dans les entreprises concernées en 2021, selon une étude publiée le 3 novembre par le ministère du Travail. Un chiffre stable par rapport à 2020, mais qui demeure encore loin du niveau minimal de 6 % requis par la loi.

Sur l'ensemble des 108 000 entreprises concernées par la loi, seules 29 % ont respecté pleinement leur obligation d'emploi l'an dernier, précise l'étude. À l'inverse, 31 % des entreprises n'employaient aucun travailleur handicapé.

UN SITE HISTORIQUE

Un objet a été découvert lors du chantier du futur bâtiment CDTO. Le chantier a été suspendu, il est supposé que ce soit une bombe de la dernière guerre ~250 kg avec équivalent TNT 110kg.

Une Eude de Sécurité Pyrotechnique a été approuvée par le CSE, elle encadre le fait de découvrir l'objet pour identifier si c'est vraiment un objet pyrotechnique puis de le recouvrir pour le mettre en « stock dormant » avant l'intervention de la Sécurité Civile qui réalisera un éventuel déminage.

L'opération devrait durer 5 jours, la direction souhaite le traitement de l'objet lors de la fermeture 2022, sous réserve des délais d'instruction de l'administration.

Notre site a un long passé qui se rappelle à nous de temps en temps.

TOP...PAS TOP !

☺ **POMPIERS VOLONTAIRES / CONVENTION SDIS** : suite à la demande CFE-CGC de mise en place d'une convention, celle-ci a été transmise à la direction des sites France, et est toujours en cours d'instruction... Nous ne manquerons donc pas de reposer cette question, soyez-en sûrs !

☺ **FERMETURE 2023** : une nouvelle fois la direction tente d'imposer 3 semaines de fermeture en août 2023. Si elle en a légalement le droit, la CFE-CGC réclame plus de dialogue, même si les besoins de reprise d'activité s'entendent en imposant 3 semaines la direction la direction pénalise des salariés. Du dialogue et une organisation anticipée sont mieux que l'imposition !

☺ Malheureusement nous avons appris qu'un incendie chez notre fournisseur ARKEMA aura des impacts sur l'activité à Sainte-Hélène et sur le site de Toulouse, à suivre...

CONTACTS

Délégué Syndical

Mathieu RICHARD

Délégué Syndical Central

Mathieu RICHARD : 06 44 27 63 93

Elus et Elus au CSE-Etablissement

Laurent CESARO (trésorier), Stéphanie JEANDOT, Thierry LATHUILLIERE, Mélanie LAPUYADE, Emmanuel LLORCA, Aurélie MANO (secrétaire), Laëtitia MERLIN, Jacques NINOUS (secrétaire adjoint), Mathieu RICHARD, Baptiste VELLA

Elus au CSE-Central

Laurent CESARO, Emmanuel LLORCA

Représentants Syndicaux au CSE-E

Lauriane ANDRE
Ludovic DUBOURG

Représentant Syndical en CSE-C

Mathieu RICHARD

CSSCT ESM

Stéphanie JEANDOT, Emmanuel LLORCA (secrétaire), Jacques NINOUS

Sous-commission CSSCT Pyrotechnique

Lauriane ANDRE (rapportrice), Antoine NAVARRO, Baptiste VELLA

Sous-commission CSSCT Chimie

Romain CARRO, Mélanie ERRARD (rapportrice), Mélanie LAPUYADE

Commission emploi et formation

Baptiste VELLA

Commission diversité

Mélanie LAPUYADE

Section Restauration

Thierry LATHUILLIERE

Section Œuvres Sociales

Emmanuel LLORCA

Section Bricolage Groupement d'Achats

Mathieu RICHARD

Section EDEN

Laëtitia MERLIN, Romain CARRO

Section Arts et Sports

Thierry LATHUILLIERE

Section Contrats et Conventions

Stéphanie JEANDOT

DÉCROISSANCE ?

Qui aurait pu imaginer il y a un an que nous pourrions nous interroger sur notre capacité à nous chauffer cet hiver ? Qui aurait pu penser que l'alimentation électrique puisse être insuffisante et justifier des coupures d'électricité ?

L'Allemagne a pris le risque d'un gaz russe bon marché pour améliorer la productivité de son industrie, au mépris de la moindre prudence géostratégique.

En France, le débat politique s'est focalisé sur le nucléaire. Hier, il fallait envisager de fermer des réacteurs pour ramener la part du nucléaire à 50 % du mix énergétique... Aujourd'hui, il faudrait construire a minima 6 réacteurs, peut-être 12 à 18 pour 2050. Notre parc actuel est vieillissant et il faut des années pour mettre en opération une nouvelle centrale !

Certains soutiennent que les énergies alternatives seront suffisantes et neutres pour le climat... mais acceptent la relance de centrales à charbon ! D'autres, enfin, se réjouissent presque de la situation car elle pourrait obliger à une sobriété forcée, prélude à une décroissance structurelle.

Pour la CFE-CGC, il n'y a pas de solutions de court terme. Pour passer l'hiver, il faudra faire « comme on peut », l'essentiel étant que les efforts soient équitablement répartis et préservent les emplois. Les consommateurs, les entreprises et l'État devront être mis à contribution. Pour le plus long terme :

"Il serait urgent de mettre en place un réel « plan énergétique », rationnel et sans pollution idéologique, pérenne et constant dans le temps."

Pour la CFE-CGC, il n'y a pas une solution mais plusieurs axes stratégiques à développer « en même temps » : poursuite de notre programme nucléaire, sobriété énergétique organisée, énergie verte alternative, diversification et résilience de nos approvisionnements, etc.

Ces choix ne sont pas neutres. Ils exigeront des investissements colossaux et auront probablement des conséquences pour tous les acteurs économiques.

Mais, pour la CFE-CGC, cette voie de la croissance planifiée et équilibrée est bien plus supportable qu'une décroissance permanente et forcée.

VOUS TROUVEZ ÇA DRÔLE ?



ACTIVITE

Suite à la tempête de grêle, à ce jour : 20 bâtiments peuvent ou ont redémarré, 16 sont en cours de travaux et pour 14 les commandes pour travaux sont passées.

La phase de redémarrage la plus critique est devant nous : il faut que le CGP puisse redémarrer en avril 2023 afin de ne pas impacter l'activité des sites de CANDALE et de Brest.

L'année 2023, après redémarrage, sera très chargée et nécessitera des renforts. L'objectif à fin 2024 sera d'avoir réalisé le rattrapage complet du retard.

Pour la CFE-CGC, malgré l'urgence, les renforts qui seront employés à des postes sensibles, doivent être scrupuleusement formés pour ne pas mettre en péril leur sécurité, celle des collègues ainsi que la sécurité de notre outil industriel. Même si nous avons confiance dans le management et les processus de formation, nous resterons vigilants, notamment via la CSSCT.

Nous souhaitons à nouveau souligner, à tous les niveaux, l'engagement de tous les salariés qui travaillent à la reprise de nos activités. Merci.

ÇA C'EST DIT !

« Nous pouvons réellement tout comprendre à partir du moment où on nous l'explique ! »

A PART CA ?

PAIEMENT RTT (loi pouvoir d'achats 2022) : ArianeGroup n'envisage toujours pas d'ouvrir la possibilité de paiement des heures de RTT abondées (10%), défiscalisées et non chargées jusqu'en 2025, malgré le renouvellement de notre demande auprès de la Direction.

RÉFORME DES RETRAITES : UNE FATALITÉ ? Pour la CFE-CGC, devoir décaler l'âge légal de départ en retraite de 3 ans, ou de 2 ans en augmentant la durée de cotisation, n'est ni argumenté, ni une fatalité ! Retrouvez notre vidéo dans notre application mobile.

PONTS 2023 : les ponts chômés et payés en 2023 seront le **vendredi 19 mai** et le **lundi 14 août**